

**Lumière boréale \* CALACS Baie-  
Comeau**

États financiers  
Au 31 mars 2025

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres de  
**Lumière boréale \* CALACS Baie-Comeau,**

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LUMIÈRE BORÉALE \* CALACS BAIE-COMEAU** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.* 1

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Baie-Comeau, Canada  
Le 19 juin 2025

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A128584

## Lumière boréale \* CALACS Baie-Comeau

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2025

2024

#### PRODUITS

Subventions (annexe)	749 782 \$	721 418 \$
Dons	-	60
Intérêts et ristournes	17 696	12 063
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	6 317	6 330

773 795 739 871

#### CHARGES

Salaires et charges sociales	482 014	349 241
Activités	31 781	10 512
Assurances	4 998	4 905
Cotisations et affiliations	11 146	12 287
Déplacements	60 288	49 030
Électricité	2 623	3 854
Entretien et réparations	28 346	50 647
Formation	11 092	10 528
Fournitures de bureau et papeterie	8 557	13 961
Frais bancaires et service de paie	1 236	1 497
Location d'équipement	-	324
Publicité et promotion	34 331	25 223
Repas	2 098	464
Services professionnels	61 501	23 285
Sous-traitance	30 846	26 065
Télécommunications et site Web	8 004	6 213
Amortissement des immobilisations corporelles	22 068	23 588

800 929 611 624

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(27 134) \$ 128 247 \$

## Lumière boréale \* CALACS Baie-Comeau

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2025

2024

	Investi en immobili- sations corporelles	Affecté	Non affecté	Total	Total
<b>SOLDE,</b> début de l'exercice	332 657 \$	298 152 \$	79 414 \$	710 223 \$	581 976 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(15 751)	-	(11 383)	(27 134)	128 247
Investissement en immobilisations corporelles, net des apports reportés afférents	8 709	-	(8 709)	-	-
Affectations internes (note 8)	-	25 371	(25 371)	-	-
<b>SOLDE,</b> fin de l'exercice	325 615 \$	323 523 \$	33 951 \$	683 089 \$	710 223 \$

## Lumière boréale \* CALACS Baie-Comeau

### BILAN

Au 31 mars

2025

2024

#### ACTIF

##### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	33 013 \$	32 615 \$
Comptes épargne	565 493	626 576
Créances (note 3)	10 005	6 259
Frais payés d'avance	76 341	27 563

684 852 693 013

##### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

372 029 375 486

1 056 881 \$ 1 068 499 \$

#### PASSIF

##### PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 5)	53 764 \$	61 125 \$
Apports reportés (note 6)	273 614	254 322

327 378 315 447

##### APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)

46 414 42 829

373 792 358 276

#### ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	325 615	332 657
Affecté (note 8)	323 523	298 152
Non affecté	33 951	79 414

683 089 710 223

1 056 881 \$ 1 068 499 \$

Pour le conseil d'administration :

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur

## Lumière boréale \* CALACS Baie-Comeau

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2025

2024

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(27 134) \$	128 247 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	22 068	23 588
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(6 317)	(6 330)
	(11 383)	145 505
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	(40 593)	16 131
	(51 976)	161 636

#### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation des avances	-	639
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 611)	(2 569)
	(18 611)	(1 930)

#### ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	9 902	2 569
---	-------	-------

#### AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(60 685) 162 275

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice

659 191 496 916

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice

598 506 \$ 659 191 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent des éléments suivants :

Encaisse	33 013 \$	32 615 \$
Comptes épargne	565 493	626 576
	598 506 \$	659 191 \$

# Lumière boréale \* CALACS Baie-Comeau

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, assure le fonctionnement d'un Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'activités de financement sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits d'intérêts et ristournes sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

#### Apports de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

## Lumière boréale \* CALACS Baie-Comeau

---

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

---

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant et les taux suivants :

Bâtisse	4 %
Aménagement du terrain	8 %
Équipement informatique	30 %
Mobilier et équipement	20 %
Stationnement	8 %

##### Avantages sociaux futurs

L'Organisme offre à certains de ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur.

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

#### 3. CRÉANCES

	2025	2024
Taxes à la consommation	9 935 \$	6 241 \$
Avances		
Employés, sans intérêts	70	18
	10 005 \$	6 259 \$

---

## Lumière boréale \* CALACS Baie-Comeau

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

#### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	23 200 \$	- \$	23 200 \$	23 200 \$
Bâtisse	428 397	136 928	291 469	303 613
Aménagement du terrain	15 173	4 611	10 562	10 562
Équipement informatique	46 532	30 946	15 586	9 042
Mobilier et équipement	89 658	67 682	21 976	18 111
Stationnement	16 627	7 391	9 236	10 958
	<b>619 587 \$</b>	<b>247 558 \$</b>	<b>372 029 \$</b>	<b>375 486 \$</b>

#### 5. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Comptes fournisseurs	12 175 \$	18 976 \$
Salaires et vacances courus	41 589	42 149
	<b>53 764 \$</b>	<b>61 125 \$</b>

#### 6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2025	2024
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	254 322 \$	235 761 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(135 806)	(172 270)
Montants reçus au cours de l'exercice	165 000	193 400
Montants virés aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(9 902)	(2 569)
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>273 614 \$</b>	<b>254 322 \$</b>

## Lumière boréale \* CALACS Baie-Comeau

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2025

#### 7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi au financement des rénovations majeures sur la bâtisse, à l'acquisition d'équipement informatique, de mobilier et d'équipement, notamment de l'équipement de production vidéo et photo. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2025	2024
<b>SOLDE, début de l'exercice</b>	<b>42 829 \$</b>	46 590 \$
Apports affectés à la bâtisse, à l'équipement informatique et au mobilier	<b>9 902</b>	2 569
Montants amortis dans les résultats	<b>(6 317)</b>	(6 330)
<b>SOLDE, fin de l'exercice</b>	<b>46 414 \$</b>	42 829 \$

#### 8. AFFECTATIONS INTERNES

Le conseil d'administration de l'Organisme a affecté une somme de 50 000 \$ pour un colloque. De plus, l'Organisme a utilisé un montant de 24 629 \$ de l'actif net affecté. Cela porte ainsi le solde de l'actif net affecté au 31 mars 2025 à 323 523 \$ (2024 - 298 152 \$). L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

#### 9. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice, l'Organisme a engagé des charges de 22 505 \$ (2024 - 16 050 \$) auprès d'une administratrice pour des services d'archivage en sous-traitance. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal de son exploitation et sont mesurées à la valeur d'échange.

#### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances.

##### Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait aux dettes de fonctionnement.

## Lumière boréale \* CALACS Baie-Comeau

---

### ANNEXE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2025

2024

---

### SUBVENTIONS

CISSS de la Côte-Nord - mission globale	563 975 \$	549 148 \$
Secrétariat à la condition féminine		
Accord Canada-Québec	-	25 000
Accord Pessamit	135 807	79 270
Empreinte	50 000	68 000
	<hr/>	<hr/>
	749 782 \$	721 418 \$

---